Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 064-256404484-20260630-PV11062026-DE

SMTD
Syndicat Mixte du Traitement des Déchets
du Bassin Est du Béarn

Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical
Séance du jeudi 11 juin 2026

Date de convocation : jeudi 4 juin 2026

La séance du Comité syndical est ouverte à 18h30 à la Salle communautaire de l'Hôtel de France de Pau par Mme Cécile FAURE, Présidente de Valor Béarn.

Après avoir procédé à l'appel des présents, le quorum étant atteint, et désigner M. Sylvain BREVART secrétaire de séance, le Comité syndical est invité à délibérer.

Étaient présents : Cécile FAURE, Philippe FAURE, David BARADAT, Eric BOURDET, Sylvain BREVART, Eric FRASCA, Michel BOUSQUET, Fernand MARTIN, Patrick BAYLÈRE, Pierre CASABONNE, Lysiane PALACIN, Jean-Marc LADESBIE, Stéphane VIRTO, Thierry CORTÈS, Michel CUYAUBÉ, Hervé HUSTET

Étaient présents en visioconférence : Emmanuelle CAMELOT, Françoise CLASTRE, Antoine BRIGE, Gilles CAMY, Christine MOUSSEIGNE

Étaient représentés : David ANDRÉ par Philippe FAURE, Eric CASTET par Eric BOURDET, Claude FERRATO par Cécile FAURE, Frédéric RÉ par Patrick BAYLÈRE, Bernard AURISSET par Lysiane PALACIN, Michel LASSERRE par Pierre CASABONNE, Philippe CASTETS par Fernand MARTIN, Guillaume RISCO par Michel CUYAUBÉ

Étaient excusés : Michel BERNOS, Jean-Louis CALDERONI, Serge CHOURRE, Frédérick MAZODIER, Karine PÈRE, Jean-Claude SÉTIER, Pierre SOLER, Frédéric SUREAU, Emilie COMMARIEU, Evelyne PONNEAU

PROCÈS-VERBAL

La Présidente : Madame et Messieurs les Vice-Présidents, Chers Collègues, merci d'être présents à ce premier Comité syndical.

Il s'inscrit, comme je vous l'indiquais dans la convocation que vous avez tous reçue, dans la continuité de notre Comité d'installation : nous avons devant nous toute une série de commissions à mettre en place, essentielles pour notre Syndicat, ainsi que d'autres points que vous avez pu lire dans l'ordre du jour fixé lors de la réunion du bureau qui s'est tenue le 1er juin dernier.

Avant cela, j'aimerais vous dire quelques mots.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 064-256404484-20260630-PV11062026-DE

Dans cette nouvelle étape de Valor Béarn, nous nous appuierons sur ce qui a été accompli car Valor Béarn est un outil solide, tant par ses équipements que par les hommes et les femmes qui le constituent.

Mais nous devons encore progresser, pour nos usagers qui attendent de nous un service impeccable, pour des raisons écologiques évidentes.

L'objectif de réduction de 10 % des déchets ménagers et assimilés fixé pour 2025 n'a pas été atteint. Cela représente un coût pour l'environnement, mais aussi un coût pour nos collectivités.

Or nous sommes tous d'accord sur un point je pense, c'est que nous ne voulons pas retourner devant les contribuables et leur annoncer que nous devons augmenter leur contribution.

Il faut donc faire des économies, saisir des opportunités nouvelles, et optimiser ce que nous avons, tout en préservant l'environnement, notre objectif premier.

Cela s'exprime au travers des délégations que j'ai proposé aux vice-présidents, et qu'ils ont accepté et que je vais vous dévoiler sous peu.

Chaque intitulé est un choix politique.

En effet, ces Vice-Présidences et ce Bureau que nous avons voulu ouvert à tous les EPCI, ne sont pas qu'une simple structure administrative.

C'est l'image de la politique que nous voulons mener. Ensemble au service de nos territoires.

Certains d'entre vous connaissent ces dossiers de l'intérieur, depuis plusieurs années, c'est une chance pour notre Syndicat. Je compte m'appuyer dessus pleinement.

Voici la liste des délégations par ordre alphabétique des Vice-Présidents :

Patrick Baylère assurera le suivi des sites fermés, et la recherche et le développement pour le Syndicat. Regarder derrière, pour ne pas répéter les erreurs. Regarder devant, pour ne pas manquer les opportunités. Voir ce qui se fait ailleurs. Ces deux missions bout à bout, c'est ce qui fait que le syndicat apprendra et avancera. J'ai toute confiance en lui pour cette mission.

Emmanuelle Camelot sera en charge des finances du Syndicat, des enjeux environnementaux et de l'interface entre l'Unité de Valorisation Énergétique et le Réseau de Chaleur Urbain. Je sais pouvoir compter sur elle, sur son sérieux et son implication, car ces sujets lui tiennent à cœur.

Pierre Casabonne sera en charge de l'Installation de stockage de déchets non dangereux de Précilhon. Ce site arrive en fin d'autorisation d'exploitation en 2028. C'est une échéance que nous devons anticiper sérieusement, pour la continuité du service public, pour les usagers, pour l'environnement. Pierre Casabonne connaît son périmètre par cœur. Nous en aurons besoin.

Michel Cuyaubé portera quant à lui, le Centre de tri de Sévignacq et la politique transversale de réduction des déchets. Ce sujet me tient particulièrement à cœur, vous l'imaginez bien. Tous nos EPCI ont encore de vraies marges de progrès. Chaque tonne évitée, c'est une dépense évitée. C'est une délégation à la fois écologique et économique. Michel Cuyaubé connaît ces dossiers depuis longtemps, son expérience sera précieuse.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 064-256404484-20260630-PV11062026-DE

Fernand Martin prendra en charge la logistique des transports et la consommation énergétique du Syndicat. Ce sont des enjeux cruciaux car c'est aussi là que se jouent les économies que nous pouvons faire, ainsi que la poursuite de meilleures pratiques environnementales.

Jean-Claude Setier prendra en charge l'Unité de Valorisation Énergétique de Lescar, l'administration générale et le déploiement de la future unité de compostage de Lescar. De même, il a l'expérience et la volonté de développer cette future unité de compostage, j'ai confiance en lui pour mener ce projet, ainsi que ces autres.

Stéphane Virto prendra en charge les plateformes de compostage et la valorisation des déchets verts, car à ce jour nous n'exploitons pas encore toutes les opportunités concernant les déchets. Elles demandent une réflexion approfondie, une veille, et de saisir les opportunités qui se présenteront.

Ces délégations, et je remercie les Vice-Présidents de les avoir acceptées, sont autant de leviers pour trouver les économies et les recettes dont nous avons besoin pour ne pas solliciter davantage le contribuable. Elles sont aussi garantes d'une volonté plus globale de protection de l'environnement. C'est ça, notre feuille de route.

Je l'ai dit lors du précédent comité : le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas. Le meilleur service public, lui, c'est celui qui anticipe et agit.

Nous avons du travail. Et j'ai hâte de le mener avec vous.

Nous pouvons passer à l'ordre du jour.

0.1 Approbation du procès-verbal du 11 février 2026

Le procès-verbal est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

0.2 Approbation du procès-verbal du 22 mai 2026

Le procès-verbal est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

1 - Règlement Intérieur du Comité syndical

Madame la Présidente fait lecture du projet de délibération.

Le projet de délibération est mis aux voix et est approuvé à l'unanimité.

2 - Indemnités de fonction des élus

Madame la Présidente fait lecture du projet de délibération.

Le projet de délibération est mis aux voix et est approuvé à l'unanimité.

3 - Remboursement des frais de déplacement des élus

Madame la Présidente fait lecture du projet de délibération.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 064-256404484-20260630-PV11062026-DE

Le projet de délibération est mis aux voix et est approuvé à l'unanimité.

4 - Admissions en non-valeur

Madame la Présidente fait lecture du projet de délibération.

Le projet de délibération est mis aux voix et est approuvé à l'unanimité.

5 - Formation des élus

Madame la Présidente fait lecture du projet de délibération.

Le projet de délibération est mis aux voix et est approuvé à l'unanimité.

6 - Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Madame la Présidente propose une liste de titulaires composée de Monsieur Stéphane Virto, Monsieur Eric Bourdet, Madame Emilie Commarieu, Monsieur Guillaume Risco, Madame Lysiane Palacin.

Concernant les membres suppléants, Madame la Présidente propose Madame Françoise Clastre, Monsieur Pierre Soler, Monsieur Bernard Aurisset, Monsieur Gilles Camy, Monsieur Antoine Brige.

Il n'y a pas d'autres candidatures. Madame la Présidente recueille l'assentiment du Comité pour ne pas voter à bulletin secret. L'ensemble des délégués est d'accord.

Madame la Présidente précise que Madame Emmanuelle Camelot sera la Présidente de cette Commission d'Appel d'Offres.

Madame la Présidente soumet donc cette liste aux voix. Cette dernière est élue à l'unanimité.

7 - Constitution de la Commission Consultative d'élaboration et de suivi du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés des Services Publics Locaux (CCSPL)

Madame la Présidente propose une liste de titulaires composée de Monsieur Patrick Baylère, Monsieur Eric Frasca, Monsieur Eric Bourdet.

Concernant les membres suppléants, Madame la Présidente propose Monsieur Fernand Martin, Monsieur Frédérick Mazodier et Monsieur Gilles Camy.

Il n'y a pas d'autres candidatures. Madame la Présidente soumet donc cette liste aux voix. Cette dernière est élue à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 064-256404484-20260630-PV11062026-DE

8 - Constitution de la commission Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Madame la Présidente fait lecture du projet de délibération et propose de déléguer la Présidence de cette Commission à Monsieur Michel Cuyaubé.

Le projet de délibération est mis aux voix et est approuvé à l'unanimité.

9 - Désignation des représentants du Comité Syndical auprès d'AMORCE

Madame la Présidente propose Madame Emmanuelle Camelot comme membre titulaire et Monsieur Michel Cuyaubé comme membre suppléant.

La Présidente soumet ces candidatures aux voix. Elles sont adoptées à l'unanimité.

10 - Désignation des membres auprès du CNAS

Madame la Présidente propose Monsieur Jean-Claude Setier comme membre titulaire et Monsieur Eric Bourdet comme membre suppléant.

La Présidente soumet ces candidatures aux voix. Elles sont adoptées à l'unanimité.

11- Constitution du Comité Social Territorial (CST)

Madame la Présidente propose une liste de titulaires composée de Madame Emmanuelle Camelot, Monsieur Michel Cuyaubé et Monsieur Jean-Christophe Rhaut.

Concernant les membres suppléants, Monsieur Stéphane Virto, Monsieur Pierre Casabonne et Monsieur Etienne Renard.

Il n'y a pas d'autres candidatures. Madame la Présidente soumet donc cette liste aux voix. Cette dernière est élue à l'unanimité.

La Présidente : Avant de clore ce Comité, je souhaitais vous préciser un point. Avec quelques vice-Présidents, nous avons eu l'occasion de visiter certains de nos sites. Bien entendu, une fois que nous aurons achevé cette phase d'installation et que tout sera bien en place, nous organiserons des visites avec l'ensemble des délégués, pour que chacun d'entre vous puisse se rendre compte par lui-même de ce que nous gérons ensemble.

L'ordre du jour étant épuisé,
la Présidente remercie l'ensemble des élus et lève la séance à 19h20